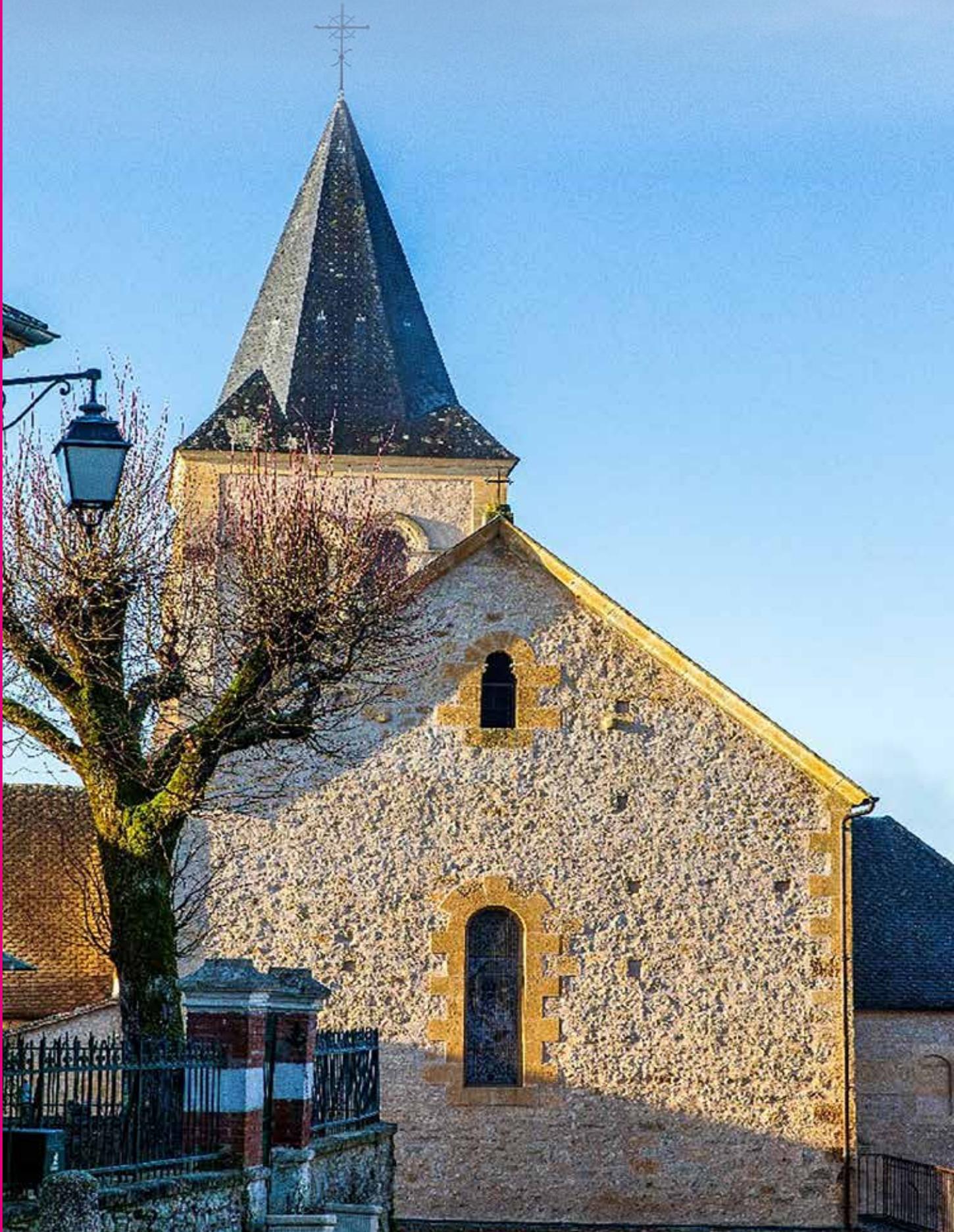


Le Petit Saint-Martialais



n° 18

Mars 2021



Hervé Ménardie

Maire

Annie Gérardin

Adjoint

Administration générale – Finances
Affaires scolaires et périscolaires

Marie-Thérèse Valière

Adjoint

Solidarité – Animation et milieu associatif
Gestion des salles

Philippe Bézanger

Adjoint

Voirie – Bâtiments communaux
Gestion du service technique

Stéphanie Picot

Adjoint

Logement – Communication
Embellissement et fleurissement

Richard Avazéri

Conseiller Municipal

Jeunesse – Sport – Équipements sportifs

Ginette Bénitta

Conseillère Municipale

Patrimoine et Culture

Lurdes Besse

Conseillère Municipale

Relation avec les
commerçants et les agriculteurs

Jean-Claude Cabane

Conseiller Municipal

Gestion du Cimetière et affaires funéraires
Bornages – Gardiennage de l'église

François Defontaine

Conseiller Municipal

Réseaux divers :

(eau, électricité, assainissement)

Aménagements des aires de containers
de déchets – Ramassage des encombrants

Alain Gourdis

Conseiller Municipal

Économie – Tourisme - Marchés

Foires et événementiels

Marguerite Ménardie

Conseillère Municipale

Élections - Fiscalité

François Pivin

Conseiller Municipal

Urbanisme

Roger Robardet

Conseiller Municipal

Suivi des travaux et programmation

Samy Vidal

Conseiller Municipal

Sécurité – Prévention - Circulation



Madame, Monsieur,

Votre journal municipal "Le Petit Saint Martialais" vient de paraître et nous avons le plaisir de vous en adresser un nouvel exemplaire. Avec la commission chargée de la communication, nous avons décidé de publier ce journal 3 fois par an au lieu des 4 annoncées précédemment. Toutefois, les prochains numéros devraient être enrichis de 4 pages supplémentaires.

Voilà un an que le 1^{er} tour des élections municipales s'est déroulé et 9 mois que votre nouvelle municipalité est aux commandes de votre commune.

Comme vous vous en êtes certainement aperçu et comme l'indique la rubrique du journal consacrée au suivi et à la progression des différents dossiers, nous avançons dans de nombreux domaines.

Comme nous l'avions exposé dans le précédent bulletin, la situation budgétaire dont nous avons hérité nous a contraint, pour éviter d'alourdir notre endettement, de procéder à des transferts de crédits du budget principal vers les budgets annexes de l'Assainissement et du Pôle Commercial au titre de l'exercice 2020. Si la situation du budget de l'Assainissement est stabilisée, celle du Pôle Commercial ne l'est pas encore. Nous avons tenté de renégocier la dette de ce budget auprès de plusieurs établissements de crédits, nous avons même fait appel à un courtier, mais aucune solution satisfaisante n'a pu nous être proposée. D'autres transferts de crédits du budget principal vers le budget du Pôle Commercial seront encore nécessaires pour l'exercice 2021. Un apport de crédit pourra toutefois alimenter ce budget grâce à des recettes qui ont été réévaluées et à la location des logements situés au-dessus du Pôle Commercial.

Ces logements sont effectivement terminés. Il restait à poser les éléments de cuisine, les hottes et les plaques à induction, ce qui a été remarquablement fait par nos artisans locaux. Ces logements loués.

La distribution d'eau potable perturbée par de nombreux incidents et coupures. Tout est revenu dans l'ordre grâce à la mobilisation des élus et à l'intervention des agents de la SOGEDO. Cette société, sous l'autorité du Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Périgord Noir va effectuer des travaux, au Cauze prochainement, puis dans le secteur de Pech de Biau – Le Lantier – Le Carbonnier. Ces travaux devraient mettre fin aux nombreuses perturbations.

Le dossier des aires de déchet avance également. Nous attendons le « feu vert » de la SAFER pour signer les actes notariés d'acquisition du foncier. Cet investissement nécessaire sera programmé au budget 2021 comme nous programmerons également la fin des travaux d'extension du cimetière (des subventions ont été accordées à la commune sur cette opération), après concertation de la population nous essaierons de démarrer l'opération d'adressage des places et voies.

De nouveaux services ont été mis en place : dépôt de presse à la poste, ramassage des encombrants. L'ouverture annoncée du service d'accueil des collégiens est reportée à la rentrée prochaine.

Notre station d'épuration vieillissante et ne correspondant plus aux normes actuelles continue à poser problème. Heureusement son entretien est bien assuré par nos agents techniques. Le sprinkler défaillant est en cours de réparation et l'escalier a été remplacé. Concernant le curage de la lagune à boues, nous sommes accompagnés par le SATESE et sommes en attente de ses nouvelles orientations.

La lecture de votre bulletin municipal vous donnera plus de détails sur les quelques sujets que je viens d'évoquer et sur d'autres encore.

Toutes ces actions n'auraient pu être engagées sans le dévouement et le sérieux du personnel communal que je tiens à remercier et auquel j'ai demandé, pour continuer à être performant, de suivre des formations au moins une fois par an.

Je tiens également à remercier tous les élus qui m'entourent et qui œuvrent au quotidien, notamment mes adjoints, les membres des commissions, qu'ils soient élus ou qu'ils soient membres citoyens. Ils font tous un travail formidable et me secondent tous au mieux.

En raison de la crise sanitaire, toutes les commissions municipales n'ont pu être installées et croyez que je le regrette bien. Nous ferons aux mieux pour les installer toutes aussi vite que possible, comptant pour cela sur votre patience et votre compréhension.

Cette crise sanitaire qui se poursuit a bousculé nos rendez-vous de fin et de début d'année et la traditionnelle cérémonie des vœux n'a pu se dérouler. Des galettes ont pu néanmoins être distribuées à nos anciens et les personnes hospitalisées ont reçu des ballotins de chocolats. Des illuminations un peu plus importantes qu'à l'accoutumée sont venus égayer le bourg pendant les périodes de fêtes.

Il convient donc de rester vigilants, solidaires et confiants, trois vertus qui seront aussi celles de votre municipalité s'agissant de la conduite des affaires de la commune.

A l'aube de cette nouvelle année et comme il n'est jamais trop tard pour bien faire, j'adresse à tous et à toutes, mes vœux les meilleurs et les plus chaleureux.

Sincèrement.

Hervé Ménardie, Maire de Saint Martial de Nabirat

Station épuration

Un point complet sur la situation

La Station d'Épuration ■■■■■

L'objectif est de parvenir au bon état écologique des masses d'eau. Chaque Français utilise environ 150 litres d'eau par jour. Mais où va cette eau ? Imaginez-vous que si l'eau utilisée allait directement dans notre environnement (odeurs, gaz, rivière, cours d'eau etc.) ? Alors comment protéger notre environnement et de surcroît nous protéger ? Comment y remédier ? Que fait la Mairie sur ce sujet.

Vous passez devant en voiture régulièrement. Toutes les villes en ont une ; **La station d'épuration** : à quoi sert-elle ? Elle traite des eaux usées, visant à réduire la nocivité par voie biologique et/ou physico-chimique avant rejet dans le milieu naturel (rivières). Sans rentrer dans le détail, le rôle de la station d'épuration consiste à traiter l'eau que nous rejetons. On distingue des eaux usées par voie biologique : le traitement primaire consiste en une simple décantation. La décantation permet la séparation des liquides et des solides sous l'action de la pesanteur. Les **traitements** secondaires consistent à traiter la pollution carbonée et azotée. Une dernière décantation permet de séparer l'eau épurée et les boues dans des bassins nommés clarificateurs.

La face cachée : pour éviter des multiples désagréments et protéger notre environnement, des personnes travaillent sur les stations d'épuration, **c'est le cas, aussi, de nos agents municipaux**. Ils rencontrent de multiples dangers (glissades, faux pas et les chutes sont réelles, gaz, etc.). Un vaccin est indispensable pour travailler sur ces ouvrages. Leur surveillance sur la station est nécessaire : les feuillets du cahier d'exploitation sont soigneusement remplis et bien transmis. Leur grande compétence dans ce domaine permet à la Mairie d'être réactive en cas de mauvais fonctionnement. Vos élus sont sur place à chaque visite. Le Maire opère une surveillance accrue et indispensable à son bon fonctionnement.

Que fait la Mairie ? Qu'est ce qui est prévu ? Il est important d'intervenir dès la moindre anomalie. La Mairie surveille que les visites périodiques (assistance, analyses) soient effectuées dans les temps.

Le rapport de visite avec assistance effectué par le Service d'Assistance Technique à Épuration et au Suivi des Eaux (SATESE), nous permet de réagir rapidement en cas de dysfonctionnements. Ce service apprécie les performances épuratoires réglementaires et évalue la possibilité de recevoir de la pollution supplémentaire, et aide à l'optimisation du fonctionnement (réglages, entretien, équipements à prévoir, etc.) Les résultats du suivi du système d'assainissement nous donnent l'autorité d'intervenir rapidement et ainsi éviter de mauvais fonctionnements que certaines pièces défectueuses pourraient engendrer sur notre station, par exemple, à titre d'informations non exhaustive, analyses sur la sortie du lit bactérien, sur les résultats en sortie de lagune ou la surveillance des équipements, la bonne connexion au réseau. Au regard des divers résultats obtenus, la Mairie s'est vue contrainte de faire intervenir des entreprises pour réparer ou changer quelques pièces défectueuses ou défectives, notamment le Sprinkler (remise en état du motoréducteur de brassage, réglages d'optimisation de bon fonctionnement). En ce qui concerne la sécurité de nos agents, l'escalier qui permet d'accéder aux divers bassins a fait l'objet, à plusieurs reprises de différents diagnostics de dangerosité (degré d'inclinaison trop fort, mauvaise stabilité, largeur des marches non réglementaire) Il nous a été demandé de réaliser, au plus vite, des travaux. La non-conformité de cet ouvrage vient d'être réglée. L'escalier a été changé et la dalle d'accueil refaite. L'escalier est, maintenant, conforme aux exigences requises.



Une station d'épuration engendre des coûts de fonctionnement non négligeables pour la sécurité, la protection de son environnement et protéger ceux qui interviennent sur ce site. La Mairie doit procéder à une opération de curage de la lagune (recommandée par le SATESE) afin de réduire drastiquement les boues de leurs volumes d'environ 75%, et de leur revalorisation. Ce processus est complexe et coûteux à titre d'information : Le durcissement de la réglementation proscrit l'épandage agricole, la valorisation des boues est un sujet de pleine actualité suite au COVID 19. Pour l'instant le processus est en attente de meilleures conditions à la fois tarifaires et techniques. Vos élus continuent à travailler sur ce sujet important. A l'heure actuelle, outre la défaillance de certaines pièces due à l'usure, le bassin de lagunage permet, encore, de patienter sans nuire à la qualité du traitement des eaux dès l'instant où le respect d'un suivi du réseau est respecté.

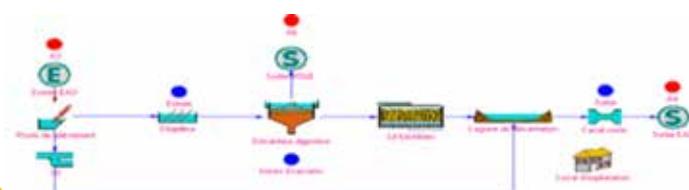


Le mélange des eaux usées et des eaux de pluie risque d'engendrer, outre des analyses bactériologiques plus ou moins erronées, des coûts de fonctionnements importants. C'est pourquoi, la Mairie va devoir certainement recenser tous les tabourets d'assainissement (pièce du réseau des eaux usées et pluviales). Pour ce faire nous devons, avant tout, revoir entièrement les plans du réseau. Aujourd'hui des plans existent mais sont morcelés. Nous devons réaliser un recellement. Ce travail consiste à avoir un seul plan sur lequel chaque tabouret de chaque maison sera répertorié. Un contrôle du bon raccordement des tabourets, complètera l'étude. Nous rappelons que toute maison a l'obligation d'être correctement connectée à la station d'épuration. La connexion du secteur privé reste à la charge du propriétaire. Les eaux de pluie ne peuvent en aucun cas se mélanger aux eaux usées. **Pour ceux bénéficiant de l'assainissement collectif** le rendement et le bon fonctionnement de notre station dépend aussi de son juste raccordement au tout à l'égout. Pour rappel : le coût de l'assainissement pour 2021 est de 98€ annuel pour l'abonnement et 0,98€ par m3 déversé.

Pour ceux ne bénéficiant pas du raccordement à l'assainissement collectif, le SPANC (Service Public d'assainissement non Collectif), assure l'instruction des dossiers d'assainissements, apporte des conseils techniques ou réglementaires aux usagers, vérifie la conformité et la conception technique et la bonne exécution des travaux. Il effectue les contrôles obligatoires des travaux ainsi que des contrôles périodiques de fonctionnement et des installations. Enfin, il effectue le diagnostic de fonctionnement et d'entretien. Les coûts d'installation et les visites périodiques du SPANC sont entièrement à la charge de ces propriétaires.

François Defontaine,
Conseiller Municipal

Vue synoptique de la station d'épuration :



Le tracteur est arrivé !!

Depuis plusieurs années, le service technique communal fonctionnait sans tracteur, équipement pourtant nécessaire pour une commune rurale de plus de 500 habitants qui doit faire face à l'entretien courant de sa voirie et de ses espaces verts. L'achat de ce véhicule d'occasion et de son godet neuf ont été votés par le conseil municipal lors de sa séance du 13 octobre dernier.



Après quelques travaux de vérification de son bon état de marche, le tracteur est arrivé le 19 novembre, le même jour que le beajolais nouveau : certainement un hasard du calendrier.

Ce véhicule a été acheté auprès d'une société sarladaise bien connue des Saint Martialais, son fondateur étant originaire du village. Il s'agit d'un tracteur de 2006 de 75 CV, de marque LANDINI, avec 4 roues motrices, cabine, et chargeur frontal. L'engin est dans un très bon état de fonctionnement et sillonnera désormais le bourg et les hameaux pour la réalisation des travaux quotidiens.

Commission solidarité :

Octobre Rose 17 octobre 2020

La manifestation organisée par la commune avec le soutien actif de Détente et amitiés a eu lieu pendant une belle journée ensoleillée. Nous avons noté une bonne participation aux deux circuits de marche (4 et 7Kms), et à l'achat de boissons et gâteaux, proposés par cette association, et de foulard, pins, casquette etc... fournis par le comité féminin de la Dordogne. La manifestation a rapporté la coquette somme de 621€ au profit du Comité Féminin de la Dordogne. En clôture un verre de l'amitié a été offert par la municipalité devant le foyer rural.



Suivi de nos aînés :

Un suivi régulier a été assuré, auprès des personnes fragilisées ou isolées, par les membres de la commission Solidarité soit par visite soit par contact téléphonique. A cette occasion il leur a été rappelé l'existence d'un service de transport et d'accompagnement à la demande, pour toute personne sans moyen de déplacement, pour : courses, RV médecin, pharmacie et autres services....

Distribution de chocolats et galettes

Chocolats : La Commission a maintenu la tradition d'amener entre les fêtes de fin d'année 2020 à chaque Saint Martialais, résidents en maisons de retraite, une boîte de chocolat. Les visites étant interdites en raison des restrictions sanitaires. Celles-ci ont du être remises aux familles ou à l'accueil de chaque EHPAD.

Galettes : Les 13 et 14 janvier 2021 nous avons aussi maintenu la tradition de distribution à nos anciens d'une galette confectionnée par le boulanger de Saint Martial. En raison de l'annulation de la cérémonie des vœux du Maire et du Conseil Municipal la liste a été élargie et c'est 54 personnes seules ou en couple qui ont été cette fois concernées. Nous espérons que chacun aura apprécié ce moment de contact privilégié.

Foire de l'arbre 2021

Au vu des conditions sanitaires actuelles et des restrictions décidées par les pouvoirs publics, ne sachant pas combien de temps ces mesures seront maintenues, la Municipalité a dû stopper toutes préparations concernant l'organisation de la Foire de l'Arbre qui devait se dérouler à St Martial de Nabirat le 07 mars 2021

Après consultation des membres de la commission municipale et des associations locales, il en a été déduit que quelques soient les modifications qui pourraient intervenir, il ne serait pas possible de disposer du temps nécessaire pour organiser convenablement cette manifestation.

La Municipalité est désolée d'en être arrivée à cette décision et donne donc rendez-vous l'année prochaine.

Illuminations de Noël

En fin d'année, un petit air de fête est venu s'emparer du bourg avec des illuminations de Noël installées par une société bergeracoise sur les arbres des places et dans la rue principale. Ces illuminations n'en restent pas moins modestes, compte-tenu de la capacité financière de la commune, et sont restées installées pendant toute la période des fêtes. Un complément d'illumination a également été installé pour décorer plusieurs bâtiments communaux. Un grand merci aux élus, aux agents communaux et aux habitants du village qui ont rendu possible la mise en place rapide et dans les meilleures conditions de ces illuminations.



Le dépôt de presse est installé dans l'agence postale

Le dépôt de presse a été installé au sein de l'agence postale communale et a démarré avec succès son activité le 2 novembre 2020.

Plusieurs habitants du village viennent régulièrement y acheter leurs magazines favoris.

La vente est assurée par Mme Françoise Laporte, aux jours et heures d'ouverture de l'agence, pour le compte de la Boucherie Guinot, dépositaire de presse à Cénac.

Vous pouvez faire part à Mme Laporte de toutes demandes de journaux ou magazines dans le cas où l'un d'entre eux n'aurait pas été sélectionné

Rappelons que ce dépôt de presse concerne uniquement les journaux et magazines hebdomadaires et mensuels, qu'aucun quotidien n'y est vendu et que les personnes qui souhaitent acheter le journal « Sud-Ouest », peuvent continuer à le faire à « La Petite Table ».



Gestion des déchets

Avancée des aires : Les aires de dépôts sont définies: les Peyralades, le Stade, la Gréze, le Suquet. Les documents d'acquisitions sont chez le Notaire en attente de la levée de droit de préemption par la SAFER.

Le Maire a signé une convention de groupement pour la réalisation d'espaces de collecte des déchets. Ce groupement permet d'obtenir des tarifs attractifs. La présente convention de groupement a un caractère ponctuel. Elle a pour objet de préciser

les modalités de réalisation et de financement des espaces de pré-collecte des déchets des ménages.

Dans un prochain numéro, nous aurons l'occasion, d'aborder plus précisément ce chapitre. La mise en place des nouveaux containers démarrera courant de l'année 2021. Nous disposerons de 34 bornes (OMR, EMR et Verre). Le coût total de l'investissement des containers s'élève à environ 33000€ dont 50% pris en charge par le Sictom. Concernant les travaux de génie-civil, nous déjà reçu les devis de l'entreprise STP (Sarat Travaux Public), le montant s'élève à environ 9 000 € (entièrement à la charge de la commune).



Lieux d'implantation

Lieu	Type de borne	Quantité		
		OMR	EMR	V
ST MARTIAL NBT au stade de Foot	Semi-Enterré	4	4	2
ST MARTIAL NBT La grèze	Semi-Enterré	3	3	1
ST MARTIAL NBT le Suquet	Semi-Enterré	3	4	1
ST MARTIAL NBT Peyrelade	Semi-Enterré	3	5	1

OMR = ordures ménagères, EMR = emballages et papiers journaux magazines, V = verre

Comparatif de tonnage

2019 OM (T)	2020 OM (T)	Evolution (%) 2020/2019	Evolution (%) 2020/2014	2019 CS (T)	2020 CS (T)	Evolution (%) 2020/2019	Evolution (%) 2020/2014
150,1	147,3	- 1,87	- 11,31	44,6	49,7	+ 11,4	+ 90,8

Concernant l'installation des bornes semi-enterrées, il est entendu entre les parties que les espaces de pré-collecte, tels que définis sur les plans, seront ainsi constitués :

Ce tableau montre que les OMR diminuent fortement alors que les EMR augmentent généreusement. Seules 10 communes comptabilisent une baisse du tri et toutes les 10 sont équipées des nouveaux conteneurs. Une chose est certaine, la qualité, du tri dans les nouveaux conteneurs est bien meilleure. Alors pour préparer 2022 et 2023, prenons dès aujourd'hui l'habitude d'un tri de qualité. Plus la qualité du tri sera bonne moins le coût augmentera.

En 2021, malgré les conditions sanitaires compliquées, le SICTOM fait le choix de **maintenir ses distributions d'informations et de sacs** sur les communes. La distribution sur notre commune se déroulera le 21 juin 2021 place du Foyer Rural de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

► Ramassage des encombrants

La Mairie de Saint Martial a souhaité relancer et organiser un ramassage des encombrants.

Qu'est-ce qu'un encombrant :

ce sont des déchets domestiques des ménages qui, en raison de leur volume ou leur poids, ne peuvent être pris par la collecte classique des ordures ménagères. Cela nécessite une gestion particulière, ainsi qu'une organisation minutieuse. La collecte des encombrants s'effectue par inscription à la Mairie avec une désignation des objets à jeter à la déchetterie. La collecte exige la présence des particuliers. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont relayé l'information auprès de nos aîné(es) et les ont assistés avant et pendant la collecte. Cette contribution a permis d'épauler nos agents communaux. Nous remercions nos agents (Georges et Aubin) pour l'énergie déployée durant cette journée particulière. Ce premier ramasse



eu lieu le jeudi 14 janvier 2021 et c'est une dizaine de personnes qui se sont manifestées dans 5 lieux-dits autour du Bourg. Pour répondre à cette demande, ce n'est pas moins de 2 aller/retour à la déchetterie d'un camion plateau bien chargé, que nos agents ont dû trier, remplir puis décharger.

Protéger notre environnement c'est nous protéger

Les déchets abandonnés dans la nature peuvent mettre jusqu'à des centaines d'années pour disparaître. Certaines personnes peu attentionnées les abandonnent en pleine nature. Ces déchets sont mauvais pour l'écosystème. Outre l'effet de serre, c'est aussi notre environnement personnel qui peut être impacté, par exemple l'eau que nous buvons, voire ce que nous mangeons. Ces déchets à ciel ouvert ont donc un impact sur notre santé.

C'est pourquoi la Mairie demande à chacun de faire part des éventuels encombrants stockés dans la nature, en les localisant précisément (machine à laver, gazinière, etc.). Lors du prochain ramassage des encombrants la Mairie pourra, dans certains cas, ôter ces déchets du paysage. **Toutefois, c'est quelque chose où tout le monde peut aussi y mettre du sien en s'investissant, personnellement ou collectivement. Par avance, nous vous remercions de votre contribution.**

► Une Monographie Saint Martial /Saint Aubin ...Pourquoi pas ? ■■■

Ce serait l'occasion de plonger dans l'histoire de nos villages, de retrouver dans les mémoires et sous les pierres les traces d'un passé auquel nous ne pouvons échapper.

Géographiquement, Saint Aubin est notre proche voisine mais surtout pendant plusieurs années nous avons eu une histoire commune et aujourd'hui encore les enfants de St Aubin sont accueillis à l'école de Saint Martial.

Alors pourquoi ne pas sceller cette proximité dans un ouvrage commun. Une association aux statuts clairement définis composée des représentants des deux villages piloterait ce projet.

Anne Bécheau, historienne du Périgord serait chargée d'enquêter, de voir, d'écouter, de rédiger et de restituer.

On pourrait envisager la production d'un ouvrage de 200 pages environ dont le financement serait en partie assuré par une souscription puis par une vente dans les librairies et offices du tourisme. Les frais engagés par chacune des communes seraient proportionnels au nombre de foyers (2/3, 1/3).

Nos générations sont les garants du passé, il faut ne pas oublier et savoir transmettre. Une monographie est le moyen d'accomplir ce devoir de mémoire.

Ce projet sera présenté à chacun des conseils municipaux des deux communes. C'est eux qui donneront l'aval pour le lancement de l'aventure.

Donc à bientôt pour des informations plus amples et plus précises.

► Logements Communaux ■■■ ■■■ ■■■ ■■■ ■■■

En raison de la crise sanitaire, les visites prévues dans les logements afin d'établir un état des lieux et prévoir si nécessaire des travaux en fonction du caractère d'urgence, de nécessité et des finances de la commune, ont été reportées. Les locataires seront informés par courrier de la mise en route de ces visites dès que la situation le permettra.

Les appartements T2 et T3 du Pôle Commercial sont loués. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux locataires.

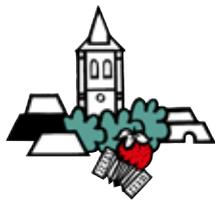
Des courriers ont été envoyés afin de mettre à jour les dossiers notamment concernant l'attestation d'Assurance annuelle à fournir obligatoirement au bailleur. Merci aux locataires de bien vouloir y donner suite et merci à ceux qui l'ont déjà fait.



Communication

Une charte graphique pour la commune

Le Conseil Municipal a choisi une charte graphique pour les documents officiels de la Mairie parmi les 3 propositions réalisées par un habitant de Saint Martial. En effet le créateur de ce logo habite le hameau de Plapech. Originaire de Belgique, Lucas Van Robay est artiste-peintre et concepteur de logos. Cette création réunie autour de l'emblématique clocher du village deux atouts de l'économie de la commune : l'accordéon et la fraise. Le Conseil Municipal remercie M. Van Robay pour cette création originale et très réussie.



Le site internet évolue

Nous travaillons avec la commission communication pour le faire évoluer au fil de l'eau grâce à vos remarques / suggestions. Des rubriques ont été rajoutées, enrichies, modifiées afin de le rendre de plus en plus vivant et intuitif. D'autres nouveautés sont à l'étude, n'hésitez pas à le consulter !!!!!

Fleurissement

La commission s'est réunie afin de déterminer les lieux à fleurir en priorité et pour choisir les types de plantations. Nos agents seront mis à contributions dans ce travail et nous les en remercions. Les priorités budgétaires ralentiront peut-être nos objectifs mais c'est un travail de longue haleine qui se profile afin de redonner à notre village verdure et couleurs. Nous travaillerons également d'ici la fin de l'année sur la création d'un jardin participatif et sur le dossier du concours « Des villes et Villages Fleuris ».

Activités commerciales et artisanales

- La crise sanitaire continue d'impacter l'activité commerciale de notre pays et n'épargne pas notre commune. Des aides sont mises en place et vous pouvez prendre contact avec Mme Annie Gérardin, Maire-Adjoint, qui vous aiguillera vers les services concernés, notamment vers ceux de la Communauté de Communes. Plusieurs commerces locaux ont pu bénéficier de ces aides, n'hésitez pas à les solliciter.

Le Conseil Municipal a voté des réductions de loyers pour les commerces accueillis au sein du Pôle Commercial sur les 3 premiers mois du confinement. Tous en ont bénéficié, les élus ayant considéré que tous avaient été atteints.

La signalisation des commerces et des artisans du bourg a été revue. Le panneau d'entrée de bourg (dans le sens Cénac-Gourdon) signalant les commerces et les artisans intra-muros a été refait et complété et un autre panneau sera installé à l'autre entrée (dans le sens Gourdon-Cénac).

Centre Multi-Commerces Bar-Restaurant-Epicerie Boulangerie / Pâtisserie Salon de Coiffure Cabinet d'Infirmière	Centre Multi-Commerces Bar-Restaurant-Epicerie Boulangerie / Pâtisserie Salon de Coiffure Cabinet d'Infirmière
100 % Pneu	Chauffage-sanitaire Sarl Grinfan
Camping*** Le Carbonnier	Pure Acupuncture
Accordéons Cadence	La Poste - Presse
Ferronnerie d'art «La Fée Ralieuses»	Restaurant Le Saint Martial
Mairie- Maison des Communes	Mairie- Maison des Communes
Savonnerie Soleyra	Savonnerie Soleyra
Restaurant Le Saint Martial	Ferronnerie d'art «La Fée Ralieuses»
La Poste - Presse	Accordéons Cadence
Pure Acupuncture	Camping**** Le Carbonnier
Chauffage-sanitaire Sarl Grinfan	100 % Pneu

« La Petite Table » va voir sa vitrine finalisée avec le nom de ce commerce qui y sera gravé. En outre, concernant ce même commerce, un technicien du groupe Casino s'est rendu à deux reprises à Saint Martial de Nabirat en vue d'établir une étude visant à redynamiser et réaménager l'espace alimentation. Ce réaménagement pourrait être mené de concert avec le projet d'extension du Multiple Rural qui a été reporté.

Eau potable

Suite aux déboires de l'été 2020, les élus avaient insisté, lors d'une réunion (le 11/09/2020) auprès de la SOGEDO, pour que lors d'interventions, suite à des fuites d'eau, celles-ci soient réparées rapidement afin de ne pas laisser les administrés sans eau. Il avait été également demandé de trouver des solutions durables concernant la régulation d'eau dans certains hameaux.

- La SOGEDO, courant janvier, sur notre appel, est intervenue sur trois fuites importantes au centre-ville, à Plapech, et au Coze. Les agents de la SOGEDO, n'ont pas ménagé leurs efforts, et sont restés à réparer certaines fuites jusqu'à minuit. Nous ne pouvons que les remercier pour leur travail consciencieux et pour les réponses positives qu'ils apportent à nos demandes. Ces fuites provenaient, d'après les agents, du gel et du vieillissement des canalisations touchées. Certaines des canalisations sont en fonte et âgées de près de 70 ans, beaucoup sont également en PVC collé.

- Où en sont les travaux dans les secteurs du COZE, du LANTIER, et aux alentours du camping ? Les travaux de régulation de pression devraient démarrer bientôt au COZE. Le Maire a prévenu les personnes concernées par courrier. Ces travaux ont pour but d'assurer un débit d'eau satisfaisant pour les maisons situées sur la partie droite de la route allant vers Domme, en les branchant sur la canalisation située de l'autre côté de la route. Par la même occasion, sur le LANTIER, une antenne sera reprise sur le réseau ou la pression est convenable. Concernant le camping et les habitations alentours, La SOGEDO nous informe que le seul moyen d'améliorer la situation d'ici l'été serait de faire les travaux en deux phases. La deuxième phase vers PECH de BIAU serait faite dans l'hiver. Le Maire a fait savoir aux responsables de la SOGEDO, et au Président du SYNDICAT du SIAEP, qu'il tient à ce que les usagers de l'eau autour du camping ne subissent pas ce qu'ils ont enduré pendant les étés précédents. Pour pallier ce problème, et répondre rapidement à la problématique, une conduite d'eau de diamètre plus importante remplacera celle actuellement en place. Ces travaux permettront d'obtenir un débit plus important et éviteront des baisses de pression pour les maisons situées aux alentours du camping. Ces travaux devraient débuter entre la fin du printemps et début d'été. Par ailleurs, après négociation avec l'ancien gérant, le projet d'extension du camping prévoit la réalisation d'une réserve d'eau privée. La Municipalité suit ce dossier avec la plus grande attention.

- La SOGEDO, espère, poser d'ici peu un débitmètre au château d'eau du Coze. L'objectif étant de comptabiliser précisément le volume distribué sur Saint Martial et ainsi de quantifier les débits de fuite.

Adressage

Dans le cadre de l'adressage des places, et des voies de la commune, plusieurs habitants avaient exprimé leur désaccord au sujet de la dénomination de voies proposée par les membres de la commission chargée de cette opération.

Pour trouver un accord satisfaisant pour tout le monde, le conseil Municipal a émis deux propositions qui ont été soumises aux intéressés pour avis.

Ces propositions étaient :

Pour Laubrecourt : « **Route de la Fontaine** »

Pour la Molière : « **Côte de la Molière** »

La voie dans le bourg initialement appelée « Chemin de la Fontaine » a été rebaptisée « Côte des Boulistes ».

Les réunions de concertation n'ayant pu se dérouler comme prévu, ces propositions ont été transmises par voie postale.

Nous vous annonçons que ces deux propositions ont été très largement acceptées par les habitants de Laubrecourt et de la Molière et ont été communiquées à l'Agence Technique Départementale (ATD 24) qui pilote cette opération au niveau de la Dordogne. La population sera consultée sur le projet avant son adoption par le conseil municipal.

Nous rappelons que ces appellations doivent être conformes aux recommandations de l'ATD24 et il est possible qu'au moment du dépôt de dossier, celles-ci ne soient pas acceptées.

► L'ancien bourrier a été nettoyé

La Municipalité a fait nettoyer l'ancien bourrier par une entreprise locale. Celui-ci est désormais débarrassé des débris qui s'y entassaient depuis des années et un vaste espace est désormais dégagé.



Un système de fermeture sera installé.

L'accès à cet espace reste pour le moment strictement interdit.

► Réseau téléphonique

Notre Village est toujours impacté par des défaillances du réseau téléphonique, fixe ou mobile, malgré l'installation de nouvelles antennes (La Franquie, Maraval) les améliorations ne sont pas significatives pour la téléphonie mobile. Des zones « perturbées » ou voire « blanches » (la Greze/Combort) existent toujours.

Notre commune n'est pas seule dans cette situation, le Maire a signé un courrier aux côtés de 4 autres Maires de communes proches subissant les mêmes désagréments : Bouzic Florimont-Gaumier, Léobart, Saint Aubin de Nabirat. Ce courrier a été adressé aux principaux opérateurs téléphoniques pour les alerter sur les distorsions de réception qui persistent sur nos territoires.

Nos Associations

► Club Détente et Amitié

Nous sommes dans une période difficile cette crise sanitaire que nous traversons bouleverse profondément nos vies et nos projets.

En ce début d'année obscurci par la crise nous ne pouvons pas vous donner notre feuille de route pour 2021.

En attendant une situation meilleure soyons patients afin de nous retrouver le plus rapidement possible.

La vaccination pourra nous y aider.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le bureau

► Amicale Laïque

L'amicale s'adresse aux enfants (et leurs parents) fréquentant le regroupement périscolaire de Saint Martial de Nabirat, c'est à dire les classes maternelles de Nabirat et primaires de Saint-Martial.

Elle est animée par des parents d'élèves et des sympathisants de ces écoles.

Son rôle est de créer du lien social autour d'activités festives, récréatives sportives et culturelles (bals, animation de stands, marche etc.) et d'aider les enseignants dans leurs projets éducatifs en apportant une contribution financière (participation aux frais de transport pour des spectacles, d'organisation de séjours ou de sorties de courte durée etc.).

Son action s'effectue avec le soutien de la municipalité de Saint Martial qui nous accorde une subvention et aux recettes récoltées à l'occasion d'activités festives ou de tombolas.

Dans un contexte sanitaire contraint, Il est prévu d'organiser :

- Courant mars, une tombola avec de nombreux lots
- Fin avril à mi-mai, chaque samedi, un stand où seront vendus des semis réalisés par les membres de l'amicale

Si les conditions réglementaires le permettent, un vide grenier pourrait être réalisé (si la météo est favorable!) et la tenue d'un stand avec tombola (cases à cocher) et une animation pour les enfants. Cette dernière action pourrait également s'intégrer dans le cadre d'éventuelles animations festives des communes de Saint Martial, Saint Aubin et Nabirat.



► Notre École

Le cadre sanitaire est respecté

Les règles de distanciation physique sont appliquées à l'école comme à la cantine, chaque classe est gérée séparément, aussi bien pour la prise des repas que pour la surveillance des enfants dans la cour.

Lors de la pause repas, pour permettre une surveillance par rotation et par groupe d'enfants de 12h à 13h30, nous allons recruter une personne à partir du 4 mars 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire. Cela n'est pas sans un coût supplémentaire mais les enfants comme les personnels sont ainsi protégés.

Un repas de Noël amélioré a été servi aux enfants le 18 décembre 2020, toujours dans les mêmes règles (en deux groupes) sans les adultes représentants de la commune présents d'ordinaire.

Un goûter leur a été servi dans la cour à 16 heures avec distribution de chocolats pour eux, ainsi que pour les enseignants et le personnel.

Il est à noter qu'un contrôle surprise d'hygiène de la cantine a été effectué le 1^{er} février 2021 par les services de sécurité sanitaire des aliments, un rapport d'inspection, noté très satisfaisant, a été rendu.



À partir de la rentrée 2021/2022 les tarifs ont été revus : ils passent à 2,50€ le repas pour la cantine et 1€ de l'heure pour la garderie, de manière à maintenir un service de qualité.

L'accueil périscolaire reçoit entre 10 et 15 élèves par jour. Ses activités de loisirs, éducatives et de jeux permettent et favorisent le suivi social des enfants. Les horaires restent inchangés malgré le couvre-feu.

Une tentative d'accueil des collégiens à la sortie du bus en janvier de cette année n'a pas abouti. Ce projet à nouveau proposé pour la rentrée 2021/2022.

Note : En l'absence de spectacle de fin d'année, en raison des conditions sanitaires, les enfants ont bénéficié d'un cadeau (billets de cinéma pour Saint Martial, valables un an à partir de la réouverture des salles et friandises plus jouet collectif pour Nabirat).

► Entente Périgord Noir Football

Après le nouveau confinement décidé le 29 octobre 2020 sur l'ensemble du territoire national, le championnat a été arrêté après quatre matchs joués.

Actuellement, aucune information sur la reprise au niveau amateur pour la fin de saison.

La prochaine assemblée générale se tiendra au mois de juin.



► Comité des Fêtes

Comme vous l'avez constaté durant l'année 2020, aucune festivité a eu lieu dans notre village, suite à la pandémie et au confinement.

Aujourd'hui, tout en restant optimiste pour cette année et après la réunion du samedi 28 février 2021, il a été décidé d'assurer la fête du village début juillet, différente de ce que vous avez connu par le passé.

En effet, celle-ci aura lieu sur deux jours au lieu de trois et se déroulera de la façon suivante :

Samedi 3 juillet :

après-midi - concours de pétanque

soir - concert de rock (en plein air)

Dimanche 4 juillet :

matin - aubade aux habitants du bourg

en soirée - apéritif musical

clôture vers 23 h avec feu d'artifice tiré au stade

Ces deux jours seront accompagnés et animés par les forains.

Nous ne manquerons pas de mettre en place toute la sécurité nécessaire et les gestes barrières contre la COVID 19.

Un programme sera établi et vous sera distribué lors du passage pour les aubades.

Si la situation sanitaire s'arrange d'ici le mois d'août, le repas gourmand aura lieu le dimanche 22 août 2021.

Nous comptons sur vous.

Le président : Max BEL